

Des conseils de coopérative

« La violence occupe une bonne part de l'histoire, depuis le début de l'humanité. L'esclavage y fut une valeur sûre, puisque de tous temps il permit à certains hommes « libres » de penser et d'agir sans contrainte « vile ». La guerre est omniprésente, et les grandes prédatations, depuis Carthage, jusqu'à Pol Pot, sont monnaie courante. Les accidents de la route venant banaliser et moderniser la pratique des coups et blessures. « L'homme est un animal dont la dénaturation est l'essence même », écrit Y.A. Michaux (*La violence*, Paris, PUF 1986). C'est ainsi que l'horreur, cette peur qui s'enracine dans la fascination, travaille les relations humaines, et s'intègre avec efficacité dans le dualisme occidental, ce n'est pas moi, c'est lui, c'est l'autre,

jusqu'à la victimisation réparatrice. Il y a sans doute un vertige propre de la relation violente, les seules dimensions socio-politiques ne suffisant pas à expliquer la décadence aztèque, l'extermination nazie ou khmère...

...Ce sera donc le degré de maîtrise de la conscience qui fera la différence, nous retenant hors de la dualité primaire où nous fait basculer l'émotion. Car l'émotion lit les choses au plus court, c'est son problème et sa force. »

Jacques Pain in Ecoles : violence ou pédagogie ?
Editions Matrice, Collection Points d'appui.

L'éducation à la paix passe aussi par la gestion des conflits survenant entre les enfants.

Organiser la vie de la classe, les relations entre ses membres, cela relève du conseil de coopérative. Voici un témoignage de fonctionnement d'un tel conseil dans la classe de perfectionnement de J.C SAPORITO, à l'école J. Ferry de Nice (06), qui accueille des enfants de sept à douze ans.

Les rapports entre les individus de la classe sont régis dans le cadre de quelques règles générales que l'on peut considérer comme notre « constitution », ce sont nos lois fondamentales :

- on ne se moque pas
- on ne frappe pas les autres
- on respecte leurs affaires
- celui qui « sait » aide celui qui « ne sait pas ».

Un incident de récréation

Le conseil a été récemment saisi d'une plainte contre un ancien élève de notre classe qui était passé en CM1. Pendant les récréations, il revenait parfois jouer avec certains garçons de la classe, et les filles l'accusaient :

« Il nous pousse toujours, c'est son jeu ! »

Je passe sur les détails des débats, que je n'ai pas entièrement notés, mais j'essaie d'en résumer l'esprit :

« Moi : il y a un maître de service, il faut s'adresser à lui quand vous avez un tel problème.

- Une élève : oui, mais le maître gronde Mustapha ou lui dit d'aller jouer plus loin... et il recommence !

- Autre élève (garçon, complice?) : c'est vrai qu'il pousse parfois, mais pas toujours !

- Elève fille : tu dis ça parce que c'est pas toi (qui es poussé)... et puis d'abord vous aussi vous poussez ! »

Démentis véhéments de certains... brouhaha... intervention de l'animatrice qui distribue généreusement quelques avertissements pour rétablir le calme.

Rien que de très banal et que vous n'avez déjà vécu en conseil.

D'une part nous sommes confrontés aux interférences entre le fonctionnement de la classe (par le Conseil) et de l'école (événements qui se produisent durant la récréation, sanctions possibles : privation).

Le conseil



D'autre part, on ne peut plus appliquer au cas Mustapha nos règles internes, puisqu'il ne fait plus partie du groupe.

Il a donc été décidé, à l'unanimité moins une voix, que j'interviendrais auprès de Mustapha pour lui signifier notre désaccord sur sa manière de « jouer ».

Le débat rebondit

Le débat a rebondi, par rapport au groupe, cette fois. L'un des enfants était accusé des mêmes pratiques que Mustapha. Quelles sanctions ?

- Des pages de copie.
- A quoi ça sert ?
- Privé de coin cassettes.
- On ne joue plus avec lui, il reste une semaine sur le banc pendant les récréations (il s'agit de l'un des bancs de la cour).
- D'abord on appelle le responsable de jour qui lui dit d'arrêter, c'est un avertissement, et s'il n'écoute pas, ce sera le banc ».

Tout au long de ces échanges plus argumentés, plus critiqués que je ne les résume, je ne suis pas intervenu. Le débat a évolué par la discussion vers la dernière proposition.

Je suis alors intervenu en leur demandant de réfléchir davantage à la durée de la sanction qui me paraissait trop sévère. Il y avait les tenants de la sanction forte, « pour pas qu'il recommence », et ceux de la sanction plus mesurée, plus réaliste.

Je leur ai proposé de réfléchir au rôle de la récréation. « La récré, c'est pour bouger, courir, se détendre avant de travailler à nouveau ».

La décision

La règle décidée a été la suivante : on appelle le responsable qui lui dit d'arrêter et s'il n'obéit pas, il sera privé un jour de récréation. Etant entendu que sur le banc, il pourra parler, jouer avec qui voudra bien lui tenir compagnie.

La sanction correspond en fait à une limitation de déplacement, le souci de protection des autres étant assuré.

Dans la même situation, il y a quelques temps, nous avions abouti à limiter la récréation du coupable dans une partie réduite de la cour, délimitée matériellement par un bâtiment préfabriqué, qui a disparu depuis.

La règle adoptée n'a rien de bien original... C'est le « piquet »

*L'entraide :
Maïteu
explique.*



plutôt que les « lignes » ou la suppression d'atelier.

Il est vrai que ce « piquet » a été discuté, décidé en commun. Qu'il est tempéré... et qu'à cette occasion, nous avons parlé de la violence, du besoin de sécurité, de l'importance d'avoir des sanctions en rapport avec la transgression, du rôle de la récréation, de nos lois et de leur rapport avec les autres règles de l'école.

Avons-nous perdu notre temps... ou pratiqué l'instruction civique ?

J.C.Saporito

Lors des entretiens ou discussions, il n'est pas rare que les actualités soient évoquées. Il n'est pas toujours facile de désigner les « bons, les gentils ». A chaque fois, l'on sent des enfants choqués ou bien influencés par la vision des parents.

Mai té Milhet, enseignante en CE1 à l'école Publique de Carcenac (81), témoigne de la façon dont elle pratique une éducation à la paix, dans une école à sept classes.

Le milieu

J'enseigne dans une école « semi rurale », au milieu ouvrier. Dans cette école de sept classes, l'équipe pédagogique est constituée de « pédagos » actifs, plus traditionnels, ou « Freinet », qui cohabitent et travaillent en bonne intelligence. La mise en place d'un conseil d'enfants au sein de l'école a été possible peu à peu : deux délégués de chaque classe et une enseignante (le directeur laissant cette année son quart de décharge pour ma classe, afin de me permettre d'y participer).

Une éducation au quotidien

La mini société qu'est la classe, voire l'école, nous offre bien des occasions qui nous obligent, aussi bien en tant qu'éducateurs qu'en tant qu'êtres humains responsables, à intervenir.

Le constat est fréquent : enfants agressifs, « rapporteurs », hargneux les uns vis à vis des autres... Il est possible d'améliorer cet état de fait, quotidiennement.

Organiser l'espace

L'organisation matérielle des lieux de vie des enfants, que ce soit la classe ou l'extérieur, joue un rôle bénéfique.

L'aménagement de terrains de volley, de basket, de marelles, l'utilisation autorisée des patins à roulettes, planches, ballons... permettent à nos enfants de « vivre » dans la cour, où peu d'accidents sont survenus en douze ans.

Des projets de vie

Nous avons un CE2 très chargé, très difficile à gérer : des enfants bagarreurs, « à histoires »...

Le souhait de ces enfants étant de « dormir en dehors des parents », un projet de classe nature a lié le groupe.

A la suite de cette expérience, la collègue responsable a trouvé que la vie en classe s'était améliorée. Il est vrai aussi que l'on remarquait moins ces enfants au cours des récréations.

La technique du Conseil

Le conseil de classe est une institution qui prend de la valeur aux yeux des enfants si elle est respectée. Les enfants peuvent dire « ce qui ne va pas », dans un premier temps, pour glisser ensuite vers « ce qui va », vers des propositions. Le mieux vivre ensemble est souhaité par tous.

Il a été décidé, par exemple, en conseil, de ne pas apporter d'objets dangereux à l'école, comme des couteaux.

Est-ce le fait de l'avoir écrit, affiché sur le tableau d'informations, distribué et rapporté par les délégués de chaque classe ? Toujours est-il que le problème a disparu pour le moment.

Bien-sûr il serait naïf de croire que c'est réglé à tout jamais : c'est un éternel recommencement, un travail qui demande persévérance.

Toute loi peut être, un jour, transgressée.

Pour ma part, j'essaie de gérer ces problèmes avec le plus de patience possible : je parle avec le ou les enfants, j'essaie de les mettre en communication. On s'explique, on discute, on s'écoute. Souvent, on « crève un abcès », et cela va mieux. Ceci dit, j'ai l'impression de moraliser en permanence, quand je suis de service, dans la cour, ou quelquefois en conseil.

Au cours de ces conseils, les enfants proposent des solutions. Une anecdote est significative de cette attitude positive : alors que notre dernier conseil de classe fut particulièrement pénible (il n'avait pu avoir lieu deux samedis de suite en raison des congés), après une heure d'essais de temporisation, Nathalie émit une proposition :

« Quand il y a bagarre, on essaie de s'excuser, ou alors on va voir les délégués pour essayer de s'arranger... »

L'attitude de l'adulte

La prise en compte de la parole des enfants, la prise de conscience collective et les recherches de solutions, aussi bien par les adultes que par les enfants, entraînent une baisse sensible de ces phénomènes de violence et d'agressivité.

L'attitude de l'adulte en classe est très importante : avons-nous toujours des réactions « pacifistes » ?

Et le spectacle désolant qu'offrent les « grands », répercuté notamment par les médias, n'aide pas dans cette voie...

Mais cette éducation est quotidienne, inlassablement recommencée et toujours menacée. Eduquer à la paix, c'est un pléonasme, car toute éducation doit être « à la paix » ou ne pas être.

Mai té Milhet

Comment commencer, comment « lancer » les premières réunions, les premiers conseils de classe ? Cette question, chacun de nous se la pose, se l'est posée.

Nouvelle institutrice (nommée sur liste supplémentaire, formée « sur le tas » et par de courts stages), mais retrouvant l'enseignement après quinze ans d'absence, Marie Lou Milhau a le désir de mettre à profit ce qu'elle a compris, en tant que mère, du développement de l'enfant, et a été attirée par ce qu'elle savait de la pédagogie Freinet.

Le groupe classe est composé des enfants et de la maîtresse : c'est donc tout naturellement qu'elle emploie le pronom « nous » dans ce témoignage de son tâtonnement.

L'un de mes objectifs est de mettre en place un fonctionnement coopératif dans ma classe, et pour cela de privilégier un moment dans l'emploi du temps où maître et élèves prennent le temps d'organiser la vie de la classe et de réfléchir sur notre manière de fonctionner en tant que groupe classe.

Toujours dans l'urgence pour assurer le fonctionnement de ma classe unique, ce n'est qu'au bout d'un an et demi que j'ai réussi à prendre suffisamment de recul pour me « lancer » dans des réunions de groupe, avec un peu d'inquiétude à chaque fois : que va-t-il se passer ? Cette réunion va-t-elle aider le

groupe ? Ne vais-je pas être débordée ? Va-t-il en sortir quelque-chose ?

Mon expérience est toute récente, puisqu'à ce jour se sont tenues seulement deux réunions, à mon initiative, imposées, à chaque fois, par la nécessité.

La classe : un groupe artificiel ?

Dans notre village, l'habitat est dispersé. Les enfants ne se retrouvent qu'occasionnellement dans un groupe plus grand : rencontres inter-écoles cantonales une fois par mois, catéchisme, piscine le mercredi et vacances en ville pour certains. On mesure ainsi d'une part l'importance de ce groupe classe où les mêmes enfants se retrouvent à vivre ensemble cent soixante jours par an, huit heures par jour, d'autre part la responsabilité de l'enseignant. Comment faire pour que chacun trouve sa place dans cet univers un peu restreint, comment favoriser l'ouverture de la classe sur l'extérieur ?

Dans ce petit groupe, on travaille, on joue, on s'aime, on partage, on se dispute, on s'entraide, on se déchire quelquefois... et les sentiments s'exacerbent sans doute plus vite qu'ailleurs, du fait de la petitesse du groupe. D'où la nécessité d'en parler.

Il faut en parler !

J'ai organisé une première réunion parce que j'avais repéré des disputes dans la cour, suivies de pleurs en classe. Les enfants étaient moins disponibles pour le travail scolaire, parce que trop pris par ce qu'ils vivaient au niveau relationnel.

La seconde réunion visait à traiter des problèmes un peu similaires mais plus importants à mes yeux, car j'avais le sentiment que des grands s'interposaient

dans les relations entre les plus jeunes et, en quelque sorte, les « manipulaient ».

Après chacune de ces réunions, le groupe classe s'est remis à fonctionner plus harmonieusement.

Education à la paix ?

A chaque fois, beaucoup de choses ont été dites. Il y a eu quelques paroles dures, mais nous nous sommes écoutés et nous avons essayé de ne pas régler des comptes, mais de comprendre ce qui nous empêchait de vivre ensemble de façon satisfaisante.

Nous n'avons pas occulté les conflits, mais nous avons essayé de comprendre d'où ils venaient, nous avons appris à les gérer, à les désamorcer.

Education à la paix ? Peut-être modestement « oui ». J'ai pu constater, en fin de réunion, un soulagement et un plaisir certains, parce qu'on avait réussi tous ensemble à mettre des mots sur tous ces sentiments parfois confus que chacun porte en lui. Chacun ayant pu exprimer ses ressentiments, nous avons appris à écouter l'autre, à l'entendre, à le respecter pour mieux vivre ensemble.

J'ajouterai que j'ai découvert l'intérêt de différer ces réunions, qui ne sont pas instaurées au moment du conflit, mais institutionnalisées, inscrites dans l'emploi du temps. Lorsqu'il y a un conflit, on apprend à dire : « on en parlera à la réunion de samedi ».

Les enfants, le recul du temps aidant, n'éprouvent alors plus de ressentiment ni de colère, ils peuvent porter un regard plus détaché sur ce qui s'est passé.

La parole prime sur l'acte et chacun s'en sent grandi.

Marie Lou Milhau

Une décision coopérative : les responsabilités

